

GENS DE NIVELLES

Bulletin communal officiel | **Octobre** | n°207

Djins
d'Nivèle



www.nivelles.be



Ville de
Nivelles

Nivelles au profit d'

HIELORA
CENTRES HOSPITALIERS UNIVERSITAIRES

OCTOBRE ROSE 2025

DEPISTAGE DU
CANCER DU SEIN

Du 1^{er} au 31 octobre

Toutes les activités sur
www.nivelles.be



Mois de la solidarité
internationale p.4-5



Plan Stratégique
Transversal p.6-7



Toussaint p.11

édito



► **Bernard DE RO,**
Bourgmestre



► Propreté dans la ville : un engagement collectif pour un cadre de vie agréable

La propreté de notre ville est l'affaire de tous

Chaque jour, les agents des services de propreté communaux s'engagent avec rigueur et professionnalisme pour maintenir nos rues, nos parcs et nos espaces publics propres et accueillants. Leur mission est essentielle, elle contribue à l'esthétique de notre cadre de vie.

Des équipes mobilisées... mais trop souvent détournées de leurs missions

Malheureusement, ces agents sont de plus en plus confrontés à des incivilités qui nuisent à l'efficacité de leur travail.



Dépôts sauvages, utilisation abusive des poubelles publiques pour des déchets ménagers, ... ces comportements irrespectueux mobilisent une part importante de leur temps et les détournent de leurs missions principales.

Ces actes ont en réalité un coût humain, logistique et financier important. Ils ralentissent les opérations de nettoyage planifiées, dégradent l'environnement urbain.

Une Ville engagée pour soutenir ses équipes

Consciente des enjeux, la Ville a récemment investi dans une nouvelle balayeuse de dernière génération. Cet équipement performant permettra aux équipes de renforcer leur efficacité. C'est un pas de plus vers une ville plus propre, plus agréable, plus respectueuse.

La propreté : une responsabilité partagée

Si la Ville agit pour renforcer les moyens des agents de propreté, chacun

peut aussi agir à son échelle.



Respecter les horaires de sortie des poubelles, utiliser les conteneurs appropriés, ne pas jeter ses déchets sur la voie publique : autant de gestes simples qui participent au bien-vivre ensemble.

► **Rudy WYBO,**
2^{ème} Echevin de la Propreté a.i.

► **Bernard DE RO,**
Bourgmestre



p.3

- **Octobre rose**
- **Seniors**

p.4

- **Mois de la Solidarité internationale**

p.5

- **Donnerie solidaire**
- **Don d'organes**

p.6

- **Plan stratégique transversal**

p.7

- **Activités Jeunesse**

p.8 - 9

- **Tribune politique**

p.10

- **Conseil communal**

p.11

- **Commémoration du 11 novembre**

- **Toussaint**

p.12

- **Avis d'enquête publique**

p.13

- **Nouveaux commerces**

p.14-15

- **Agenda**

- **Avant-première « Wallonie sauvage »**

p.16

- **Etat civil**



► Octobre Rose : ensemble pour la lutte contre le cancer du sein



L'opération repose sur la mobilisation de la Ville de Nivelles, du CHU Helora Nivelles, de la RCA des Sports, de clubs sportifs locaux (Royal Pétanque Club - La Nivelloise, BW Nivelles, Gilles OGIER et son équipe Zumba, l'Argayon), de la troupe de théâtre TPaklap, des commerçants et de bénévoles.

L'objectif est double : sensibiliser à l'importance du dépistage du cancer du sein et soutenir les patients en récoltant des fonds pour La Pô Zen, espace de bien-être du CHU Helora depuis 2017.

Samedi 11 octobre

Zumba in the pool, dès 18h30 à la piscine de la Dodaine, 12€/personne. Intégralité des recettes pour La Pô Zen.

Dimanche 12 octobre

Fun Fit Rose, cours collectif fitness dynamique de 10h30 à 11h30 au BW Nivelles, 10€/personne ; cours pour enfants : 5€. Intégralité des recettes pour La Pô Zen.

Dimanche 19 octobre

Balade canine de 5km de 8h à 12h au Parc de la Dodaine, 5€. Marcheurs sans chien bienvenus ! Intégralité des recettes pour La Pô Zen.

Zumba de 10h à 12h à la Salle omnisports de la Dodaine, 10€. Intégralité des recettes pour La Pô Zen.

Pétanque doublette à la ch. de Bruxelles 91B, inscriptions dès 13h15, début à 14h, 10€/joueur avec 3€ pour l'opération Octobre Rose.

Samedi 25 octobre

Soirée latino à l'Hôtel Van der Valk. 20h : initiation bachata, 21h : DJ, animation musicale et ambiance festive. 7€ en prévente et 10€ sur place. Intégralité des recettes pour La Pô Zen. Danseurs et non initiés, bienvenue !

Partenariat avec les commerçants

Des entreprises locales participent en reversant une partie de leurs bénéfices à La Pô Zen.

Leonidas : 2 cœurs en chocolat pour 3,90€ dont 1€ reversé à la Pô Zen (jusqu'au 31 octobre chez Leonidas à la rue de Namur).

Ecomug Store : coffret-cadeau au prix de 45€ dont 35% des bénéfices reversés à la Pô Zen (jusqu'au 31 octobre en magasin).

Illuminations et visibilité

Illuminations roses de l'Hôtel de Ville, de la Collégiale et de l'hôpital jusqu'au 31 octobre, de 19h à 23h.

Lors du **Conseil communal du 20 octobre**, les Conseillers communaux sont invités à porter du rose.

Comment contribuer ?

Vous pouvez **faire un don directement** sur le compte de La Pô Zen (IBAN : BE33 1950 1450 8246 - Communication : 489 600 110). Chaque geste compte pour soutenir cette cause essentielle !

► **Bernard DE RO**,
Bourgmestre en charge de la Santé

► 2^{ème} Goûter de l'Amicale des Seniors 6 novembre



L'Amicale des Seniors de la Ville vous invite à son second goûter - un morceau de tarte et une tasse de café - **le 6 novembre de 15h à 17h à la Résidence Samiette** (rue Samiette 72).

Goûter gratuit mais il faut obligatoirement s'inscrire en téléphonant au 0477/43 17 38. Max. 85 personnes.

► **Isabelle MAHY**,
Présidente de l'Amicale des Seniors

HMMM

► **Bernard DE RO**,
Bourgmestre en charge des Seniors

► Les Mondes de Nivelles fêtent leurs 20 ans ! 18 octobre



Créée en 2004 pour permettre les rencontres entre citoyens de souche et ceux venus de lointains horizons dans une ambiance de joyeuse solidarité, la fête des Mondes de Nivelles célèbre ce 18 octobre 2025 son vingtième anniversaire !



Dégustations de mets exotiques, musiques, spectacles ... les agréables surprises ponctueront la journée de 12h à 22h et un bar sera ouvert jusqu'au soir.

Si l'année 2024 a rassemblé plus de 1.000 personnes, celle de 2025 battra certainement tous les records !

Nivelles sera plus que jamais LA commune du « vivre ensemble ».



▼ Solidarité Internationale

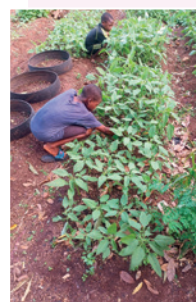
► Nivelles aussi s'engage depuis des années !



Chaque année, la Ville de Nivelles sélectionne, par le biais du Conseil Consultatif des Relations Nord-Sud, plusieurs projets de coopération internationale pour lesquels un budget de 15.000€ est réservé.

Ces dossiers doivent répondre à divers critères de développement durable : finalité sociale, durabilité économique et objectif environnemental.

Le projet classé 1^{er} en 2025 a été présenté par la jeune association Mi Wanou du Bénin. Il concerne la création de potagers écologiques, l'achat d'outils et de graines, et l'accompagnement technique et pédagogique pour les jeunes d'un orphelinat de CAPE VIE-GNON. Ce projet a été choisi à l'unanimité pour les valeurs qu'il sous-tend.



Tous les projets impliquent de façon très concrète des partenaires sur place et un ou des Nivellois qui assurent le relais.

► 20^{ème} Festival du Film solidaire 14 octobre au 17 novembre

Une organisation du Conseil consultatif Nord-Sud et du Centre culturel de Nivelles, avec le soutien de la Ville de Nivelles.



- 14/10 à 20h, **film d'ouverture : Un médecin pour la paix**, le portrait inspirant d'un Palestinien de Gaza brisé et de son engagement pour la paix + discussion avec Thierry DEREME (Amnesty International).
- 23/10 à 20h, **Trop chaud pour travailler**, une enquête fouillée à propos des impacts alarmants du dérèglement climatique sur le travail + échange avec Zoé DUBOIS (achACT).
- 27/10 à 19h30, **Marching in the dark**, traitant de l'abandon traditionnel réservé aux veuves en Inde + discussion avec Camille GOURMET (Union des Agricultrices Wallonnes) et Lidia RODRIGUEZ PRIETO (Le Monde selon les femmes).
- 30/10 à 20h, **Food For Profit**, documentaire sur les aspects sombres de l'industrie de la viande, des subventions de l'UE et des influences politiques + discussion avec Amaury GHIJSELINGS (CNCD-11.11.11).
- 02/11 à 17h, **Fanon**, biopic consacré à la vie et à la pensée de Frantz FANON, psychiatre français, fervent défenseur de l'anticolonialisme durant la guerre d'Algérie.
- 07/11 à 20h, **La Femme qui en savait trop**, sur l'oppression et la résistance des femmes d'aujourd'hui en Iran + discussion avec Caroline AZAD, journaliste.
- 13/11 à 19h30, **Cobalt, l'envers du rêve électrique** : l'industrie automobile promet une transition écologique propre + débat avec Raf CUSTERS (GRESEA) et un·e expert·e de We Social Movements.
- 17/11 à 19h30, **soirée de clôture : The Friendship Bench**, à propos des « bancs de l'amitié » permettent écoute et soutien aux personnes souffrant de dépression + échange avec Dominique CHARLIER, professeure émérite en pédopsychiatrie à l'UCL + drink offert.

📄 www.cine4.be/festival-solidaire-progra

Cinema



Les autres projets retenus en 2025 concernent :

- un soutien à la production et à la commercialisation de production agricole dans un haut village des Andes (Pérou) ;
- l'équipement informatique et l'initiation pour un collège secondaire du Togo ; l'équipement en panneaux photovoltaïques pour un centre pour paraplégiques à Goma (RDC) ;
- l'équipement partiel d'un centre de santé à Bunia (RDC).

Il est important de savoir que de façon modeste, mais très concrète, Nivelles participe à la solidarité internationale et est ouverte à d'autres problématiques dans le monde.

📍 www.nivelles.be

► **Evelyne VANPEE**,
Présidente du Conseil Consultatif
des Relations Nord Sud
► **Charles GOURDIN**,
Echevin de la Solidarité
internationale

▼ Prévention et cohésion

► Une donnerie solidaire pour les fêtes



Offrons une seconde vie aux objets oubliés et partageons un moment de solidarité !

Collecte des dons les 16 et 28 octobre

Le JE 16 octobre de 13h30 à 17h30 et/ou le MA 28 octobre, de 9h à 12h30 chez Solidaris (rue Saint-André, 1). Les dons seront **complets, en bon état et fonctionnel**. Les associations présentes aux temps de collectes se réservent le droit de refuser les dons ne respectant pas ces critères.

Grande donnerie - 21 novembre

Rdv de 15h30 à 19h30 à la Maison de repos Nos Tayons (rue Sainte-Barbe, 19) et repartez avec ce qui vous fait plaisir. Ouverte à tous.tes et gratuite.

Une initiative d'associations nivelloises Le Bric, La Boîte à tout, Le Bouton d'or, Vie Féminine, Solidaris, la Croix-Rouge, la vestiboutique du CPAS.

📞 067/88 21 13 - 0476/80 46 78 ou prevention.cohesion@nivelles.be

► **Robert VERTENUEIL**,

Président du CPAS en charge du Plan de Cohésion sociale

▼ Santé

► Le Don d'Organes en Belgique : Un Acte de Vie



Le **17 octobre** marque la **Journée mondiale du don d'organes**, une occasion précieuse pour rappeler que derrière chaque greffe se cache un geste de solidarité capable de sauver des vies !

📍 www.health.belgium.be/fr/sante - SPF Santé publique ou via population@nivelles.be - 067/88 22 35, Service Population.

► **Bernard DE RO**,
Bourgmestre en charge de la Santé

▼ Planification d'urgence

► Un incident grave sur le territoire nivellois ? Soyez alerté avec BE-Alert !

La Ville de Nivelles adhère à BE-Alert, n'hésitez pas à vous inscrire, c'est gratuit !

BE-Alert permet aux autorités de diffuser un message aux citoyens inscrits si une situation d'urgence se déclare. Vous pouvez être prévenu par appel vocal, SMS ou e-mail selon votre choix et réagir de manière appropriée pour votre sécurité et celle de vos proches.

→ s'inscrire :
www.be-alert.be/fr/

📍 planu@nivelles.be - 067/88 21 54, Service communal Planification d'urgence.

► **Bernard DE RO**,
Bourgmestre



► Nivelles dévoile son PST et ses 115 actions pour la mandature jusque 2030 !

Le Programme Stratégique Transversal (PST) est un outil qui permet de fixer un cap clair, de coordonner les projets et d'utiliser au mieux les ressources communales, humaines et financières.

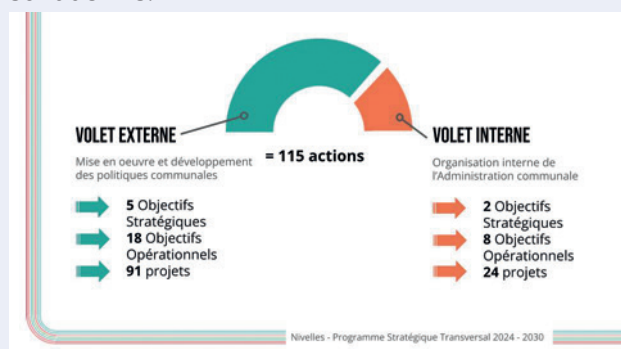
Il garantit un service public local plus efficace, transparent et au plus près des besoins des citoyens. Il favorise un cadre de vie plus harmonieux et durable pour tous.

Une méthodologie en plusieurs étapes

Le PST repose sur une démarche structurée et participative. Il est scindé en deux volets complémentaires :

- le volet externe pour la mise en œuvre et le développement des politiques communales,
- le volet interne pour l'organisation et le fonctionnement de l'Administration communale.

À partir de la Déclaration de Politique communale (DPC) et d'un état des lieux établi, des objectifs stratégiques et opérationnels ainsi que des projets sont définis.



Des projets concrets et mesurables

Le PST regroupe **115 actions**, dont **91** pour le volet externe et **24** pour le volet interne, illustrant l'ampleur et la diversité de la démarche qui relève d'un travail collégial et transversal.

Le PST n'est pas un document figé mais reste ouvert aux ajustements selon les opportunités, les urgences ou les imprévus. À mi-législature, il fera l'objet d'une évaluation et d'une actualisation afin de tenir compte de l'avancement des projets et des priorités.

30 projets « emblématiques » sur 115 présentés par le Collège communal

Cette synthèse ci-dessous met en avant **30 projets représentatifs** du travail conjoint du Collège et de l'Administration, sans préjuger de l'importance des autres actions du PST.

Pour chaque action citée, le **numéro de page** (entre parenthèses) renvoie au **PST complet** disponible sur www.nivelles.be et consultable à l'Hôtel de Ville (secrétariat de la Direction générale).

Bernard DE RO : Bourgmestre

- **Rénover l'Hôtel de Ville** : mise en conformité,

amélioration accessibilité/sécurité, optimisation des espaces (p. 104).

- Mettre en place la **diffusion en ligne des séances du Conseil communal** : transparence de la vie politique (p.106).
- Mettre en place un **système de surveillance (caméras)** en vue de **diminuer les infractions environnementales** dans des zones stratégiques de la ville (p. 97).
- Couvrir **deux zones supplémentaires** au moyen de **caméras de surveillance** : ajout de deux nouvelles zones prioritaires (Gare et Place Peduzzi) (p. 96).
- **Rénover les 14 passages pour piétons de la Grand-Place** afin qu'ils soient conformes et accessibles aux PMR (p. 38).

Axelle VALEMBOS : 1^{ère} Echevine

- Au niveau **urbanistique**, l'accent a été mis sur le **moratoire temporaire** relatif aux projets immobiliers.
- **Rédiger une charte sur les charges d'urbanisme** demandées aux promoteurs ou porteurs de projets dans le cadre de demandes de permis : cadre transparent/équitable des compensations (aménagements, équipements publics, voiries) (p. 14).
- Au niveau **mobilité** : **augmenter le nombre de voitures partagées de minimum 10 véhicules** pour favoriser les mobilités alternatives à la voiture individuelle (p. 50), **installer minimum 20 points de recharge pour véhicules électriques, accessibles au public, répartis sur 4 sites** en garantissant sécurité, accessibilité et performance technique (p. 49) mais aussi **aménager des abribus sur la Grand-Place** afin d'améliorer le confort, la sécurité et l'accessibilité (p. 49).
- **Aménager un agora space** : espace sécurisé pour sports urbains (p. 72).

Rudy WYBO : Echevin a.i.

- Effectuer la **réfection des trottoirs sur minimum 5 km** : sécurité, accessibilité PMR/seniors/familles (p. 34).
- Mettre en place une **signalisation directionnelle d'itinéraires piétons sur base de l'inventaire des sentiers communaux** : promotion mobilité active/patrimoine (p. 32).
- Placer au minimum **15 bancs sur les cheminements piétons** du territoire (p. 33).
- Créer une **toilette publique en centre-ville** : équipement accessible et sécurisé (p. 86).

Pascal RIGOT : Echevin

- Se doter d'un **Schéma de Développement Communal Global (SDCG)** : outil stratégique avec volet participatif pour encadrer le développement territorial (p. 12).
- Transformer un espace vert communal existant en

un **parc paysager** structuré, accessible à tous et doté d'aménagements favorisant la biodiversité, la détente et les mobilités douces (p. 19).

- Accompagner au moins **180 ménages dans leurs projets de rénovation énergétique** (p. 24).
- Charger la Maison de la Participation de créer un **Conseil consultatif de la citoyenneté** (mandataires, citoyens, associations) (p. 64).

Charles GOURDIN : Echevin

- Créer l'**Agence de Développement du Centre-Ville** : structure partenariale (commerçants, Ville, Région wallonne, acteurs éco) ; subsidie de la Région wallonne (renouvelable) (p. 76).
- **Augmenter et harmoniser la période de gratuité en matière de stationnement**, dans les zones payantes existantes → **1 heure** (p. 48).
- Repenser l'**attractivité et l'accès du cloître** tout en réaménageant le **jardin** : amélioration de l'accès/ traversée vers les services communaux et accueil d'événements ponctuels (p. 85).
- Etudier la **relocalisation de l'Office du Tourisme** vers un site plus central et accessible (piste : place Émile de Lalieux) (p. 83).

Céline SCOKAERT : Echevine

- Disposer d'un **centre culturel multimodal aux normes** (sécurité, accessibilité, installations techniques) (p. 90).
- Charger le Centre culturel de créer un **Mérite**

culturel sur appel à candidatures (page 91)

- **Valoriser et moderniser le Musée communal** (transition numérique, orientation jeune public, diversification, intégration locale) (p. 88).
- Mettre en place des **actions de sensibilisation des jeunes en matière d'alcool et de dépendances** via des structures locales (Conseil Communal des Jeunes Nivellois, mouvements de jeunesse, clubs...) (p. 57).
- Organiser une **enquête de satisfaction** sur les attentes des parents en termes d'organisation et de fréquentation de la **plaine communale de vacances** (p. 68).

Robert VERTENUEIL : Président du CPAS

- Organiser des **ateliers de sensibilisation à l'utilisation du e-Guichet de la Ville** en partenariat (EPN, Nos Tayons, Jean de Nivelles) ; 2 campagnes/ an sur les **Aidants numériques** (p. 61).
- Mettre en place un **Conseil consultatif sur les questions de genre** (sensibilisation, appui aux décisions, espaces d'échange) (p. 61).
- **Poursuivre les synergies entre la Ville et le CPAS** (collaboration et stratégie commune RH, Finances, Marchés publics, DPO, Informatique, SIPPT, Archiviste) pour harmonisation et gouvernance renforcée (p. 127).

► Le Collège communal

▼ Jeunesse

► Concours « Court Toujours » pour les ados

T'as entre 12 et 18 ans ? T'as un smartphone et plein d'idées ?

Le Centre culturel, la MJ Squad, l'AMO Tempo et Latitude Jeunes te lancent le défi : réaliser un **court-métrage de 1 à 10 minutes** sur le thème du « **Culte de l'image** ». Le tout filmé uniquement avec ton téléphone ! Seul ou en équipe.

1^{er} prix : 250 € et la diffusion de ton court-métrage sur grand écran au Ciné4 (avant 38 séances... la classe) ! 2^{ème} prix : 100€. 3^{ème} Prix (du public) : des places de ciné.

Une organisation dans le cadre de la Journée internationale des Droits de l'Enfant.

- Inscription & envoi de ton film : **jusqu'au 2 novembre, minuit.**

📄 www.nivelles.be

► Céline SCOKAERT,
Echevine de la Jeunesse



► Stage « Être ou paraître », parade pour tes droits - 27 au 31 octobre

La Ville de Nivelles, la Bibliothèque locale, l'AMO Tempo et le Centre culturel proposent un **stage créatif aux enfants âgés de 8 à 12 ans** pour préparer la parade des enfants du SA 22 novembre 2025 organisée dans le cadre de la Journée internationale des Droits de l'enfant.

L'objectif : sensibiliser les participants aux droits de l'enfant de manière ludique et créative. Chaque journée sera dédiée à une activité artistique : création de slogan et banderole, customisation de costume...

- 9h à 16h - Ferme de l'Hostellerie (chée de Bruxelles 95).

📧 info@ccnivelles.be

► Céline SCOKAERT,
Echevine de la Jeunesse





Programme Stratégique Transversal 2024-2030 : des projets concrets pour Nivelles

Le Programme Stratégique Transversal 2024-2030 de Nivelles traduit des ambitions concrètes pour notre ville. Parmi les 115 projets, le Collège a déjà présenté 30 actions clés : rénovation de l'Hôtel de Ville, passages pour piétons accessibles aux PMR, création d'un agora space, augmentation des voitures partagées, installation de points de recharge pour véhicules électriques, transformation d'espaces verts en parcs accessibles et création d'un Conseil consultatif de la citoyenneté.

Ces mesures témoignent d'un travail collégial et transversal, réfléchi pour améliorer la vie quotidienne des habitants et renforcer la proximité de l'administration avec les citoyens. Nous restons attachés à une mise en œuvre rigoureuse, évaluée mi-mandature, et adaptable selon les besoins réels de la population.

Les Engagés de Nivelles rappellent que la politique est avant tout un service public : notre priorité reste le bien commun, et non la visibilité individuelle. Le PST n'est pas un catalogue de bonnes intentions comme répété par le MR Nivelles, mais un véritable outil de travail pour faire avancer des actions concrètes pour Nivelles en concertation avec l'administration communale avec laquelle nous travaillons main dans la main assurément tournés vers le développement d'une ville solidaire, inclusive, attractive, harmonieuse et tournée vers les citoyens.

Les Engagés de Nivelles - <https://nivelles.lesengages.be/>



Nivelles s'engage : Mise en place d'un Conseil Consultatif Gender pour une Ville plus juste

À Nivelles, l'égalité n'est pas un discours, c'est une ambition concrète. La Ville place les droits humains et la justice sociale au cœur de ses priorités, avec un objectif clair: améliorer le quotidien et le bien-être de toutes et tous, sans exception.

Pour concrétiser cette vision, Nivelles crée un Conseil Consultatif Gender (Mainstreaming). Le gender mainstreaming, c'est incorporer la question de l'égalité entre les femmes et les hommes dans tous les domaines et à tous les niveaux dans la mise en place des politiques. Composé de membres du Conseil communal, de représentant-e-s de la police, du CPAS, de la justice, de la santé, d'associations locales et des citoyens.nes, ce Conseil travaillera à intégrer l'égalité de genre dans les politiques publiques, pour bâtir une société plus inclusive, plus respectueuse de la diversité, où chacun-e peut vivre en sécurité et avec dignité.

Ecolo Nivelles s'implique activement dans la mise en place et le fonctionnement de ce Conseil. Pour nous, il est essentiel que l'égalité ne soit pas seulement affirmée, mais qu'elle soit visible et mesurable dans les projets concrets : dans le Schéma de Développement Communal Global, dans l'aménagement des espaces publics, dans le budget communal, et dans toutes les décisions politiques qui façonnent notre ville. Parce qu'une ville juste est une ville qui écoute, qui agit et qui inclut. Nivelles avance, et nous avançons avec elle.

**Isabelle BOURLEZ, Sophie CHARLIER, Vanessa LEFEBVRE,
Claire LAMMERANT, Geneviève QUINET, Pascal RIGOT,
Thomas VAN DE MEERSCHÉ**



MOUVEMENT
CITOYEN NIVELLOIS

P.S.T.

Notre analyse du

Le Programme Stratégique Transversal présenté au conseil communal de septembre se veut ambitieux, mais laisse un goût d'inachevé. Nous saluons certaines avancées : rénovation de 5km de trottoirs et des passages piétons pour les PMR, réflexion sur la gratuité du parking, volonté d'augmenter les véhicules partagés, projet d'un centre culturel multimodal, des conseils communaux mieux documentés et diffusés, ...

Cependant, ces éléments positifs ne masquent pas nos profondes inquiétudes. Le P.S.T. accumule les projets sans hiérarchie claire, sans calendrier précis et sans financement identifié. La participation citoyenne reste cantonnée à la consultation, loin d'un véritable partage du pouvoir avec les habitants. Le social est le grand absent : rien pour lutter contre les inégalités,



La confiance des citoyen.e.s en la politique passe par l'exemplarité des élu.e.s.

Il ne suffit pas d'invoquer la démocratie à chaque bout de phrase pour prétendre être un démocrate. C'est l'exemplarité qui est vertueuse en démocratie.

Il s'agit notamment dans une commune, comme ailleurs, pour la majorité de respecter l'opposition, celle-ci ayant pour mission, fondamentale en démocratie, de contrôler l'exercice du pouvoir. Mais pour être crédible, l'opposition doit respecter la majorité démocratiquement constituée.

Ainsi, si une opposition se doit d'être vigilante et donc critique, elle ne peut s'adonner à l'obstruction systématique des débats et confondre l'accessoire avec l'essentiel. L'excès nuit en tout et tout ce qui est excessif devient à la longue insignifiant.

Si l'opposition prétend vouloir critiquer le mode de fonctionnement ou l'attitude de la majorité, elle doit s'assurer d'être à son tour exemplaire. Qu'elle n'oublie pas ses propres comportements lorsqu'elle était leader de la majorité précédente. Elle ne peut pas considérer le port d'un insigne nazi comme une simple erreur. Elle doit assumer ses responsabilités quand le Conseil d'Etat lui donne tort. Elle ne doit pas confondre présence « m'as-tu vu » sur le terrain avec réelle proximité et écoute des citoyens.

Une expression wallonne nous rappelle que quand on veut monter dans un arbre, il vaut mieux faire attention à ne pas avoir un trou à son pantalon.

Les citoyen.e.s reprendront confiance en la politique et en la démocratie quand les élu.e.s cesseront de se donner en spectacle pour se comporter en personne responsable de l'intérêt général.



soutenir le logement abordable ou favoriser l'accès de tous à la culture et au sport. La jeunesse et les aînés sont largement négligés. Notre patrimoine est totalement oublié tout comme les villages, le folklore, nos écoles, le sport, ... Nous avons également beaucoup de craintes concernant les places de parking au centre-ville... Plusieurs places de parking risquent de disparaître à cause de différents projets...

En l'état, ce P.S.T. donne l'impression d'un catalogue de bonnes intentions plus que d'une vision réaliste et inclusive pour Nivelles. Le M.C.N. plaide pour des choix clairs, une réelle co-construction avec les habitants et une politique centrée sur l'humain, la solidarité et l'équilibre entre centre-ville et villages.

**Gaëtan THIBAUT - Nathalie PIRET
- Nicolas SEUTIN et l'équipe du
M.C.N.**



Les seniors nivellois au cœur de notre attention

Notre équipe est particulièrement attachée aux plus de 10.000 seniors présents sur notre territoire. Cette tribune sera donc utilisée pour parler de l'Association des pensionnés libéraux nivellois (APLN) qui propose tout au long de l'année diverses activités conviviales et culturelles auxquelles tout le monde est le bienvenu que l'on soit membre ou non.

Pour devenir membre, il faut avoir atteint l'âge de 60 ans et être en ordre de cotisation APLN (12 € par année civile) ; être membre vous donnera droit à une réduction sur le prix de participation à nos événements.

Notre prochaine activité qui se déroulera le 7 novembre à midi sera un repas aux saveurs du Moyen-Orient où nous serions très heureux de vous accueillir.

Contacts :

Marcelle HERALY (Présidente)
067/21 32 37 marcelleheraly@hotmail.com

Anne-Marie Vdb (Secrétaire)
067/22 04 73 amvdb5@gmail.com

Louis SEVRIN (Trésorier)
lou.sevrin@skynet.be

N° de Compte APLN : BE12 0001 3448 0392.

Le Groupe MR de Nivelles

Conseil communal



Séance 22 septembre 2025

► Interpellation citoyenne

Un citoyen a posé des questions relatives à une éventuelle fusion des zones de police ainsi qu'à la proximité de la zone de police Nivelles-Genappe avec les citoyens nivellois. Le Bourgmestre Bernard DE RO (Les Engagés) a confirmé que le Conseil de Police défend le maintien de la zone de police en son état actuel. Afin de favoriser la proximité avec le citoyen, un 13^{ème} secteur pour les agents de quartier ainsi que l'ajout d'une patrouille pédestre de deux agents circulant entre la gare et la grand-place en passant par l'espace Peduzzi et rue Roblet sont prévus.

► PST

Le Collège communal a présenté le Plan Stratégique Transversal 2024-2030 au travers de 30 projets mis en avant sur les 115 qui y sont inscrits (plus d'infos en page 6.). Aux questions de l'opposition, le Bourgmestre Bernard DE RO a d'abord rappelé que le PST est un focus sur 115 projets concrets prenant place dans un processus évolutif. Les objectifs du PST étant SMART*, des dossiers d'actualité tels que celui des bâtiments des Récollets ou Belgacom ne s'y trouvent pas, la Ville n'en ayant pas la maîtrise. Une nouveauté, des priorités ont été déterminées pour chaque projet. Si les matières régaliennes sont accomplies par l'administration (hors PST), de nouveaux projets pourraient se développer en parallèle du PST. En ce qui concerne le patrimoine communal, le Collège s'est attelé à rattraper le retard pris en termes d'investissements pour le maintien en l'état des bâtiments, e.a. l'Hôtel de Ville et le Waux-Hall.

Suite aux questions des groupes MR, MCN et de Marie LECOMTE (Indépendante), les membres du Collège se sont exprimés. L'Echevin Charles GOURDIN (Les Engagés) a insisté sur l'objectif d'augmenter la fréquentation touristique à Nivelles. Il s'est montré confiant pour la mise en place d'une Agence de Développement local (ADL) courant 2027. Axelle VALEMBOIS (Les

Engagés) a précisé que concernant les bornes de recharge électrique pour véhicule, 20 emplacements publics sont prévus par le PST mais qu'en marge, chaque projet immobilier privé avec du parking devra en comprendre aussi. Céline SCOKAERT (PluS) a mentionné l'école de Val de Thines, toujours à l'étude, ainsi que le travail à mener au Musée communal et au Waux-Hall. Rudy WYBO (PluS) a confirmé le développement des activités festives et folkloriques locales se poursuivrait. Pascal RIGOT (Ecolo) a développé la stratégie pour l'installation de nouveaux parcs. Un lieu sera trouvé pour la Maison de la participation qui se chargera de la mise en place d'un Conseil consultatif de la citoyenneté et d'un guichet d'information. Le Bourgmestre Bernard DE RO a conclu en expliquant que si tous les projets de la Déclaration de politique communale ne sont pas dans le PST, c'est précisément parce que les projets sont intégrés à des objectifs SMART* afin d'en permettre la réalisation par les services communaux.

** SMART : Spécifique, Mesurable, Atteignable, Réaliste et Temporellement défini.*

► Conseil consultatif communal en matière de genre

Le Président du CPAS en charge du Plan de Cohésion sociale Robert VERTENUEIL (PluS) a présenté cette nouvelle institution dont l'objectif sera de déboucher sur des propositions concrètes à mettre en œuvre en collaboration avec les associations partenaires. Aux questions de Gaëtan THIBAUT (MCN) et de Marie LECOMTE (Indépendante), le Président du CPAS a confirmé que la composition sera ouverte à l'ensemble des associations locales à finalité sociale. Les représentants des groupes politiques ont été désignés et acceptés à l'unanimité.

► Population scolaire dans les écoles communales

A la question de Pierre HUART (MR), l'Echevine de l'Enseignement Céline

► Prochain Conseil communal

Lundi 20 octobre à 20h

Modalités de la séance publique sur www.nivelles.be



SCOKAERT a démontré, chiffres à l'appui, l'augmentation progressive du nombre d'élèves dans les écoles communales depuis 2023. Les projections statistiques jusqu'à la rentrée scolaire de 2027 vont dans le même sens.

► Taxe immondices

Nathalie PIRET (MCN) et Germain DALNE (MR) ont demandé des explications à propos de l'envoi de l'avertissement-extrait de rôle de la taxe communale « immondices » 2025 envoyé à certains indépendants, commerçants ou sociétés, des incohérences ayant été relevées. L'Echevine des Finances Axelle VALEMBOIS a expliqué que suite à l'utilisation d'une nouvelle application informatique, des corrections effectuées antérieurement dans la base de données par le Service Finances n'ont pas été prises en compte. Il a aussi été constaté, suite aux réclamations, que certains citoyens n'avaient pas fait le nécessaire pour la mise à jour de leurs données dans la Banque Carrefour des Entreprises (BCE) suite à un changement de statut (cessation d'activités, ...). Enfin, de nouvelles professions non assujetties à la TVA le sont depuis peu.

► Bâtiment des Récollets

Suite à la décision d'annulation du non classement du bâtiment par le Conseil d'État, Gaëtan THIBAUT a voulu en savoir plus. L'Echevin du Patrimoine Charles GOURDIN a assuré que des rencontres se dérouleront prochainement avec les intervenants publics et privés.

► Eclairage public

Germain DALNE a voulu connaître la position du Collège à ce sujet, vu la baisse des prix de l'énergie et la préparation du budget 2026 approchant, ainsi qu'au sentiment d'insécurité que peuvent ressentir les citoyens la nuit. Après avoir donné les chiffres (env. 50.000€ d'économies par an), l'Echevine des Finances Axelle VALEMBOIS a déclaré que le Collège communal n'a pas encore pris position à ce sujet.



► Panneaux d'interdiction de signalement

Germain DALNE s'est fait le relais de citoyens qui, ayant reçu une contravention de police, se sont plaints de panneaux d'interdiction de stationnement bougés en cours de chantier. L'Echevin a.i. des Travaux Rudy WYBO a assuré que le Service Travaux continuera à être attentif au bon placement des panneaux lors des chantiers, en particulier si ceux-ci se prolongent.

► Plaine de vacances communale

Margaux NOTHOMB (MR) s'est interrogée quant à l'inspection réalisée par l'ONE lors de la plaine de vacances d'été. L'Echevine de l'Enseignement Céline SCOKAERT a expliqué que l'ONE a bien une mission d'inspection. L'avis rendu est favorable avec un rapport très positif, confirmant la qualité de l'accueil du Service Accueil Temps libre (ATL) et de ses équipes.

► Erratum :

En sa séance du 25 août, le groupe MR a voté contre la MB1, contrairement à ce qui a été publié dans le « Gens de Nivelles » de septembre en p.10. Plus d'infos dans le compte-rendu détaillé sur www.nivelles.be.

Le Bourgmestre Bernard DE RO et la Présidente de l'Amicale des Seniors Isabelle MAHY, en présence du Conseiller provincial Louison RENAULT, ont remis avec émotion un cadre photo de S.M. Le Roi et La Reine, ainsi qu'un bouquet de fleurs au nom de la Ville de Nivelles, à Madame Renée SCHUIND qui a fêté ses 100 ans le 12 septembre 2025.



▼ Cimetières

► Toussaint - le respect de nos proches disparus

La Toussaint est liée au souvenir, au recueillement et à l'hommage à nos proches disparus.

L'entretien de la tombe

L'entretien de la tombe incombe aux familles, aux proches ou aux intéressés.

Il pourra être réalisé **jusqu'au 30 octobre**. Si un défaut d'entretien est établi, une procédure peut être enclenchée au terme de laquelle la sépulture devient propriété communale.

Plantes et fleurs

Pour garder l'harmonisation des cimetières labellisés « nature », nous vous invitons à déposer vos décorations florales sur les pierres tombales et non dans les allées. L'aménagement des allées du cimetière et de la pelouse d'honneur font en effet partie du Plan local de gestion différenciée des espaces publics.

Ouverture des cimetières

Exceptionnellement durant le mois d'octobre, les cimetières sont ouverts les mercredis.

📞 067/88 21 59 - service Etat civil.



▼ Fêtes patriotiques

► 11 novembre 2025 107^{ème} anniversaire de la Commémoration de l'Armistice 1918

Nous mettrons à l'honneur et aurons une pensée émue pour ces hommes et femmes qui ont vécu ce que l'on a appelé « la grande guerre ». La population est conviée à ce rassemblement en mémoire de ces personnes qui ont permis que notre pays puisse vivre en paix et nous, en citoyens libres. L'orchestre du Corps Musical Nivellois nous accompagnera tout au long de la cérémonie. La population est par ailleurs invitée à pavoiser leur façade du drapeau belge.

9h45 : hommage à l'arche du Souvenir, à la pelouse d'honneur et au Monument des Anglais (cimetière de Nivelles) ; **10h20** : départ en musique vers l'Esplanade du Souvenir ; **10h30** : dépôt de fleurs à l'Esplanade du Souvenir ; **10h40** : départ en musique vers la Maison de la Laïcité puis vers la Collégiale ; **11h** : messe à la Collégiale ou cérémonie à la Maison de la Laïcité ; **11h50** : discours et saynète jouée par les élèves de la section Arts de la Parole de l'Académie de Nivelles à l'Hôtel de Ville - Réception.

📧 bourgmestre.dero@nivelles.be - 067/88 22 03.

► Bernard DE RO,
Bourgmestre



Avis d'enquête publique

Permis d'urbanisme - av. Reine Astrid



Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est la srl A. BLAVIER % Madame Deborah POCI dont les bureaux se trouvent à 1040 Etterbeek, rue Major Pétillon 72. Le bien concerné est situé à 1401 Baulers, avenue Reine Astrid 17 et cadastré NIV IV, section E parcelle n°182G5. Le projet consiste en la construction de 9 habitations unifamiliales avec aménagement des abords, la création d'une voirie ainsi que la démolition d'une habitation et l'abattage d'arbres préalables.

L'enquête publique est réalisée en application des articles D.IV.40, alinéa 1^{er}, 2^o et R.IV.40-1, §1^{er}, 7^o du Code du Développement Territorial et du Décret relatif à la voirie communale du 6 février 2014 pour les motifs suivants :

- actes et travaux visant la construction ou la reconstruction de bâtiments dont la profondeur, mesurée à partir de l'alignement ou du front de bâtisse lorsque les constructions voisines ne sont pas implantées sur l'alignement, est supérieure à quinze mètres et

dépasse de plus de quatre mètres les bâtiments situés sur les parcelles contiguës, la transformation de bâtiments ayant pour effet de placer ceux-ci dans les mêmes conditions ;

- le projet implique la création d'une voirie communale au sens du Décret précité.

Le projet n'est pas soumis à une étude d'incidences sur l'environnement.

Le dossier peut être consulté et des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès des agents techniques et administratifs du Service délégués à cet effet, durant la période d'enquête, au Service de l'Urbanisme (rue de la Procession 25 à 1400 Nivelles) **uniquement sur RDV pris préalablement** au 067/88 22 65, tous les jours ouvrables de 8h à 12h et le mercredi de 14h à 20h (les consultations après 16h doivent être prises minimum 24h à l'avance).

L'enquête publique est ouverte le 8 octobre 2025 et **clôturée le 6 novembre 2025**.

Les **réclamations et observations écrites** sont à adresser, durant la période de l'enquête, au Collège communal par courrier ordinaire à Place Albert 1^{er} n°2 à 1400 Nivelles ;

par télécopie au 067/84 05 33 ;
par courrier électronique : administration@nivelles.be ;
remises au Service de l'Urbanisme (rue de la Procession 25 à 1400 Nivelles - **uniquement sur RDV pris préalablement** au 067/88 22 65).
L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention de la référence du dossier : **588391**. A peine de nullité, les envois par écrit sont clairement identifiés et datés.

Les **réclamations et observations orales** peuvent être formulées pendant la même période au Service de l'Urbanisme (rue de la Procession 25 à 1400 Nivelles) au plus tard lors de la séance de clôture de l'enquête (**uniquement sur RDV pris préalablement** au 067/88 22 65).

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu au Service de l'Urbanisme (rue de la Procession 25 à 1400 Nivelles), le 6 novembre 2025, à 16h.

A Nivelles, le 14 août 2025.

► Par ordonnance
La Directrice générale,
Valérie COURTAÏN

► Le Bourgmestre,
Bernard DE RO

Permis d'urbanisme - chemin Bon Air

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est la srl MARCHIMMO % Monsieur Donald MARCHANDISE dont les bureaux se trouvent à 1401 Baulers, chemin Bon Air 10. Le bien concerné est situé à **1401 Baulers, chemin Bon Air 10** et cadastré NIV IV, section A parcelles n° 81C, 84C, 84D, 90G, 90S, 90V et 90W. Le projet consiste en la réaffectation d'une ferme en centre multifonctionnel (activités agricoles, centre de formation, centre d'insertion sociale, hébergements touristiques, restaurant, épicerie et conciergerie) avec nouvelles constructions, aménagements des abords et

parkings et modification d'une voirie communale.

L'enquête publique est réalisée en vertu des articles D.IV.40, alinéa 2, R.IV.40-1, §1^{er}, 7^o du Code du Développement Territorial et du Décret relatif à la voirie communale du 6 février 2014 pour les motifs suivants : le projet déroge au Plan de Secteur : travaux non conformes à la zone agricole ; le projet implique la modification de la voirie communale au sens du Décret précité.

Le projet n'est pas soumis à une étude d'incidences sur l'environnement.

Le dossier peut être consulté et des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès des agents techniques et administratifs du

Service délégués à cet effet, durant la période d'enquête, au Service de l'Urbanisme (rue de la Procession 25 à 1400 Nivelles) **uniquement sur RDV pris préalablement** au 067/88 22 65, tous les jours ouvrables de 8h à 12h et le mercredi de 14h à 20h (les consultations après 16h doivent être prises minimum 24h à l'avance).

L'enquête publique est ouverte le 8 octobre 2025 et **clôturée le 6 novembre 2025**.

Les **réclamations et observations écrites** sont à adresser, durant la période de l'enquête, au Collège communal : par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Place Albert 1^{er} n°2 à 1400 Nivelles ; par télécopie au numéro : 067/84.05.33 ; par



courrier électronique à l'adresse suivante : administration@nivelles.be ; remises au Service de l'Urbanisme (rue de la Procession 25 à 1400 Nivelles - **uniquement sur RDV pris préalablement** au 067/88.22.65). L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention de la référence du dossier : **605910**. À peine de nullité, les envois par écrit sont clairement identifiés et datés.

Les **réclamations et observations orales** peuvent être formulées pendant la même période au Service de l'Urbanisme (rue de la Procession 25 à 1400 Nivelles) au plus tard

lors de la séance de clôture de l'enquête (**uniquement sur RDV pris préalablement** au 067/88 22 65).

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu au Service de l'Urbanisme (rue de la Procession 25 à 1400 Nivelles), le 6 novembre 2025, à 16h.

À Nivelles, le 13 août 2025.

► Par ordonnance
La Directrice générale,
(s) **Valérie COURTAÏN**

► Le Bourgmestre,
(s) **Bernard DE RO**

Permis d'urbanisme - Place de Baulers

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est la srl ATOUT BRIQUE % Mesdames CHANSON - VAN STEENWINCKEL - LAW dont les bureaux se trouvent à 1400 Nivelles, rue du Fonteneau 25. Le bien concerné est situé à **1401 Baulers, place de Baulers** sn et cadastré NIV IV, section B parcelle n°B167N pie. Le projet consiste en la construction d'un bâtiment de bureaux avec aménagements des abords.

L'enquête publique est réalisée en vertu des articles D.IV.40, alinéa 2 et D.IV.41 du Code du Développement Territorial et du Décret relatif à la voirie communale du 6 février 2014 pour les motifs suivants : le projet déroge aux normes du Guide Régional d'Urbanisme : chapitre 4 - Règlement général sur les bâtisses relatif à l'accessibilité et à l'usage des espaces et bâtiments ou parties de bâtiments ouverts au public ou à usage collectif par les personnes à mobilité réduite ; le projet implique la modification de la voirie communale au sens du Décret précité.

Le projet n'est pas soumis à une étude d'incidences sur l'environnement.

Le dossier peut être consulté et des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès des agents techniques et administratifs du Service délégués à cet effet, durant la période d'enquête, au Service de l'Urbanisme (rue de la Procession 25 à 1400 Nivelles) **uniquement sur RDV pris préalablement** au 067/88 22 65, tous les jours ouvrables de 8h à 12h et le mercredi de 14h à 20h (les

consultations après 16h doivent être prises minimum 24h à l'avance).

L'enquête publique est ouverte le 8 octobre 2025 et **clôturée le 6 novembre 2025**.

Les **réclamations et observations écrites** sont à adresser, durant la période de l'enquête, au Collège communal par courrier ordinaire à **Place Albert 1^{er} n°2 à 1400 Nivelles** ; par télécopie au **067/84 05 33** ; par courrier électronique à l'adresse suivante : administration@nivelles.be ; remises au Service de l'Urbanisme (rue de la Procession 25 à 1400 Nivelles - **uniquement sur RDV pris préalablement** au 067/88 22 65). L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention de la référence du dossier : **602616**. À peine de nullité, les envois par écrit sont clairement identifiés et datés.

Les **réclamations et observations orales** peuvent être formulées pendant la même période au Service de l'Urbanisme (rue de la Procession 25 à 1400 Nivelles) au plus tard lors de la séance de clôture de l'enquête (**uniquement sur RDV pris préalablement** au 067/88.22.65).

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu au Service de l'Urbanisme (rue de la Procession 25 à 1400 Nivelles), le 6 novembre 2025, à 16h.

À Nivelles, le 26 août 2025.

► Par ordonnance
La Directrice générale,
Valérie COURTAÏN

► Le Bourgmestre,
Bernard DE RO

▼ Commerce

► Nouveaux commerces

Cake Lover's

Cake design/3D - Cup Cake -
Personnalisation et impression
alimentaire
Rue de Namur, 30
à 1400 Nivelles
0474/30 34 81
cake-lovers.be
info@cake-lovers.be
Facebook : Cake Lovers



Bili

Etablissement brunch et lunch
Rue de Bruxelles, 32
à 1400 Nivelles
0494/13 31 13
bili-brunch.be
nivelles.bili@gmail.com
Facebook : Bili.Nivelles



Taverne de la Collégiale

Bar
Grand-Place, 17
à 1400 Nivelles
info.tavernecollegiale@nawak-entertainment.be
Facebook : Taverne de la Collégiale



📞 **0470/55 45 38 - Nivelles**
Commerces asbl ou
via facebook « Nivelles
Commerces »

► **Charles GOURDIN**,
Echevin du Commerce

Agenda

▼ Culture

► Fake news - voyage au cœur de la désinformation

10 octobre

18h30-20h – Bibliothèque locale, place Albert 1^{er}, 1 (rdc)

Conférence avec Vincent FLIBUSTIER, inscription obligatoire
epn.nivelles@bibliotheque-nivelles.be - 0484/15 65 89

► Etats d'âme : grands entretiens en quête de sens

13 octobre

14h30 - Waux-Hall

Avec l'Antenne interuniversitaire des Aînés de Nivelles, conférence de Francis VAN DE WOESTYNE, journaliste
0476/29 00 17
aida-secretariat@mail.be

► Concert gratuit du groupe Alek et les Japonaises

15 octobre

16h30 - Waux-Hall (salle d'exposition)

Un moment joyeux, poétique et ouvert à toutes et tous !

► De Hulot à Hulot, les mutations du tourisme depuis 1950

15 octobre

20h - Hôtel de Ville, place Albert 1^{er}

Conférence-débat de l'Extension de l'ULB avec Jean-Michel DECROLY, Docteur en géographie
alain.wilkin@gmail.com
0495/67 81 31

► Œuvres des Ateliers d'artistes de la maison d'Itrre

17 octobre au 13 novembre

8h30-16h du LU au VE – Palais de Justice II, rue Clarisse 115

Exposition de l'asbl ARTHEMIS, vernissage et témoignages le 16 octobre à 19h, entrée libre

► Balade contée d'ombre & de lumière

19 octobre

15h - 17h - Place Albert 1^{er}, 1 (devant la bibliothèque)

Découvrir la Collégiale autrement, récits enchanteurs, lectures extraordinaires, public familial
info@bibliotheque-nivelles.be
067/89 26 30

► La Religion influence-t-elle encore notre société ?

22 octobre

18h45 - bibliothèque locale, place Albert 1^{er}, 1

Soirée Citoyenne « A la rencontre des Auteurs/Autrices », organisée par le CIEP BW et la bibliothèque locale, avec Gabriel RINGLET
0493/88 29 20

► La tournée du Stand Up 3 !

23 octobre

20h-21h30 - Waux-hall

Spectacle humoristique, découvrir le stand-up belge, dès 12 ans
info@ccninelles.be - 067/47 03 67

► Pérou, des sommets sacrés à la racine du monde

24 octobre

18h30 - 20h30 - Waux-Hall

Récit de voyage avec ANDRE Maurice, gratuit - de 12 ans, rencontre avec le conférencier à la pause et en fin de séance
info@ccninelles.be - 067/47 03 67

► 80^{ème} anniversaire de la chorale La Chanterelle

25 octobre

20h - Collégiale Sainte-Gertrude

100 choristes et un orchestre symphonique, voyage musical du grand répertoire classique aux émotions contemporaines
Infos et réservations via Jacques CARRE au 0475/26 61 84 (14h-20h) - www.lachanterelle.be

► Going Home

4 novembre

20h-21h - Waux-hall

Théâtre, dès 12 ans, fait partie du Pack Confiance du Centre culturel
info@ccninelles.be - 067/47 03 67

► Projection au Ciné 4

8 novembre - rue de Soignies 4

Au profit de l'asbl nivelloise Fonds Cancérologique Saint-Michel
www.cine4.be

► La vie et la mort dans la sécherie

13 novembre

20h - Waux-hall

Théâtre, fait partie du Pack Confiance du Centre culturel
info@ccninelles.be - 067/47 03 67

▼ Loisirs

► Tous en jeu

8 octobre et 5 novembre

14h-16h30 - Résidence Nos

Tayons, rue Sainte-Barbe 19

Avec la Bibliothèque locale, le Zèbre à Pois et le CPAS, après-midi « jeux » pour petits et grands, gratuit

marielle.vinckenbosch@bibliotheque-nivelles.be
067/89 26 30

► Brocante couverte

2 novembre

9h-17h - Ipam, entrée par le fb de Bruxelles

0478/90 86 73

▼ Jeunesse

► Club Manga

10 octobre et 7 novembre

16h30 - 18h - Bibliothèque locale

Avec la Bibliothèque locale, dès 14 ans, inscription obligatoire, gratuit
laura.daniels@bibliotheque-nivelles.be - 067/89 26 30

► Bloutch - L'aube des bulles

15 octobre

15h-15h50 - Waux-Hall

Spectacle musical participatif pour enfants dès 3 ans, avec Sophie et Julien

info@ccninelles.be - 067/47 03 67

► Club de lecture Ados

15 octobre

19h-21h - Bibliothèque locale

Tu as 12 ans ou plus ? Tu aimes lire et partager tes avis ? Gratuit, inscription souhaitée

laura.daniels@bibliotheque-nivelles.be - 067/89 26 30

► Bébés lecteurs

21 octobre

10h-10h30 - Bibliothèque locale

Avec la Bibliothèque locale pour les tout-petits de 6 mois à 2 ans et demi accompagnés d'un adulte, gratuit, inscription obligatoire
valerie.colin@bibliotheque-nivelles.be - 067/89 26 30

► L'heure du conte

22 octobre

15h - 16h - Bibliothèque locale

Dès 3 ans, les enfants doivent être accompagnés d'un adulte, gratuit

[bibliotheque@](mailto:bibliotheque@bibliothequenivelles.be)

bibliothequenivelles.be

067/89 26 30

► Mon p'tit labo

24 octobre

10h - 11h30 - Bibliothèque locale, place Albert 1^{er}, 1 (rdc)

Prêts à voir votre mini-Einstein (7-10 ans) s'émerveiller devant la magie des sciences ? Inscrivez-le vite ! valerie.colin@bibliothequenivelles.be

▼ Développement durable

► Projection en avant première de Wallonie Sauvage 4 « Forêt vivante »
Le 29 octobre



La Wallonie est loin d'avoir révélé tous ses secrets. Après avoir mis en évidence la biodiversité, le patrimoine naturel et la vie le long des canaux, ce 4^{ème} volet nous transporte au milieu des forêts et nous réserve de belles surprises.

→ 19h30 au Centre culturel – Waux-Hall.

► Infos et réservations via secretariat.rigot@nivelles.be ou sur www.centrecultureldenivelles.be

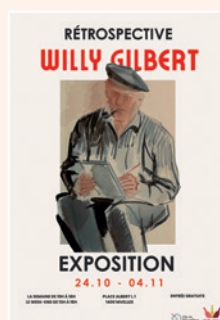
Entrée gratuite.

Une collaboration entre le réalisateur Robert HENNO, le Centre culturel et la Ville de Nivelles.

► Pascal RIGOT, Échevin du Développement durable

► Une rétrospective inédite en hommage à Willy GILBERT - 24 octobre au 4 novembre

Le Centre culturel accueille une exposition exceptionnelle avec près de 80 œuvres du nivellois Willy GILBERT (1902-1983), l'un des aquarellistes belges les plus significatifs du XX^e siècle. À travers quatre séquences



thématiques, le public pourra suivre l'évolution de son style. Plusieurs aquarelles rares seront présentées au public pour la première fois.

► Céline SCOKAERT, Échevine de la Culture

► Exposition historique 1944-1975 De la Libération à la métamorphose de Nivelles - 11 octobre au 9 novembre



Plus de 270 photos d'époque, accompagnées de récits captivants pour revivre cinq grandes étapes de 1944 à 1975, de l'épreuve à la renaissance.

→ A l'Hôtel de Ville, le week-end de 10h à 17h ; en semaine sur rdv pour les groupes (scolaires ou autres) - Gratuit.

► rif@riftoutdju.be
0491/52 29 61.

► Céline SCOKAERT, Échevine de la Culture

► Semaine « Pour un Chez Soi Décent » 10 au 17 octobre



Projections, conférences, exposition ... retrouvez le programme détaillé dans notre édition précédente

ou sur www.nivelles.be !

► Parkinson Café 6 novembre



→ 14h à 16h - Maison de Repos Jean Nivelles (rue des Coquelets, 22b)

► c.burnotte@parkinsonasbl.be
0471/93 11 58, Caroline BURNOTTE



► Collecte de jouets au Recyparc in BW 18 octobre

Donnez une seconde vie aux jouets qui ne servent plus !



→ 9h30 à 17h - rue E. Solvay

► www.dechets.inbw.be/ - 0800/49 057.



► Collectes de sang 14 et 22 octobre

Le MA 14 octobre de 17h30 à 19h30 au Collège Sainte-Gertrude, av. de la Tour de Guet (Réfectoire local GO 11) et le MA 22 octobre de 16h à 19h à la Résidence Samiette, rue Samiette, 72.

► www.donneurdesang.be

État civil

Du 26 août au 30 septembre 2025

Votre enfant n'est pas né à Nivelles ? Pour paraître dans cette rubrique, contactez l'État civil : etatscivil@nivelles.be ou 067/88 22 32.

▼ NAISSANCES

SIMÕES RODRIGUES Vicente

▼ MARIAGES

► AMANT Thierry
& ROLAND Laurianne

► PECKEL Pierre
& MOREAU Séverine

► MASSART Nicolas
& LAUDY Céline

► OOMS Maxime
& LERENS Mélanie

► VAN AERSCHOT Cédric
& PARMENTIER Typhanie

▼ DÉCÈS

BOULOT Fernand, 89 ans

BRAUER-MOUNTAIN Ann, 55 ans

CLOQUET-PIRET Irène, 91 ans

DE HERTOIGH-PRETE Colette, 95 ans

DEDOBBELEER Eric, 65 ans

DELFORGE Marie-Rose, 70 ans

DUBOIS-GILLARD Jeannine, 90 ans

DUBOIS-DIESBECQ Marguerite,
96 ans

GESCHÉ Jean, 83 ans

GHYSSELS Jacques, 77 ans

GUILLAUME Jacques, 72 ans

HUENS-REDING Nicole, 85 ans

LAURENT-RASSCHAERT Jacqueline,
74 ans

ROBERT-VANES Solange, 85 ans

SEMPELS Jeannine, 85 ans

VAN HAESENDONCK-DE GREEF
Helena, 105 ans

WITTERZEEL-DEPREZ Madeleine,
97 ans

VANDER ZWALMEN-DETHIER Lucie,
83 ans



PHARMACIES de garde

Vu la réorganisation du rôle des pharmacies de garde à Nivelles au 1^{er} janvier 2024, il n'est plus possible de publier cette rubrique comme auparavant dans le bulletin communal.

Pour connaître la pharmacie de garde, nous vous invitons à consulter

www.pharmacie.be/PharmacySearch
(sur le net ou via le QR-Code) ou à former le **0903/99 000** (1,50€/minute).

Après 22h : obligation de contacter la Police locale via le 067/88 92 11.



GARDES médicales

NUMÉRO UNIQUE : 1733 pour connaître le médecin de garde le soir (entre 18h et 8h) et le week-end.

Numéros d'urgence

112 APPEL D'URGENCE EUROPÉEN

En cas d'urgence nécessitant plusieurs intervenants de secours.
www.112.be

101 URGENCE POLICE

Uniquement en cas d'intervention rapide de la Police

Urgences Hôpital de Nivelles 067 88 53 00

1789 Be-Alert

Appel vocal : 0477/77 77 55

1722 - Tempête / inondation

Uniquement en cas d'intervention des pompiers sans aide médicale
www.1722.be

Odeur de gaz (ORES)

0800 87 087

Urgence électricité (ORES)

078 78 78 00

Urgence eau (SWDE)

087 87 87 87

Centre antipoisons

070 245 245

www.centreantipoisons.be

Ecoute Violences conjugales

0800 30 030

Numéros utiles

Zone de Police Nivelles - Genappe

067 88 92 11

Situations non urgentes
[ZP.NivellesGenappe@police.
belgium.eu](mailto:ZP.NivellesGenappe@police.belgium.eu)



*I faut toudi acheter 's mézo fête
èy'ès pourcha cras.*

► Il faut toujours acheter sa maison terminée et son cochon engraisé.

► Il faut investir dans des affaires établies et non dans des promesses hasardeuses.

PROCHAINE parution

Sous réserve de l'actualité : 13/11/25
Remise des articles : 23/10/25



Editeur responsable:

Bernard DE RO - Bourgmestre
Hôtel de Ville - 2, place Albert 1^{er} - 1400 Nivelles
Secrétariat de rédaction
information@nivelles.be - 067/88 22 84
www.nivelles.be

© images : Ville de Nivelles / Adobe /
Getty Images / I.A. / Libres de droits

